



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GROUPE DE PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE (GPDS)

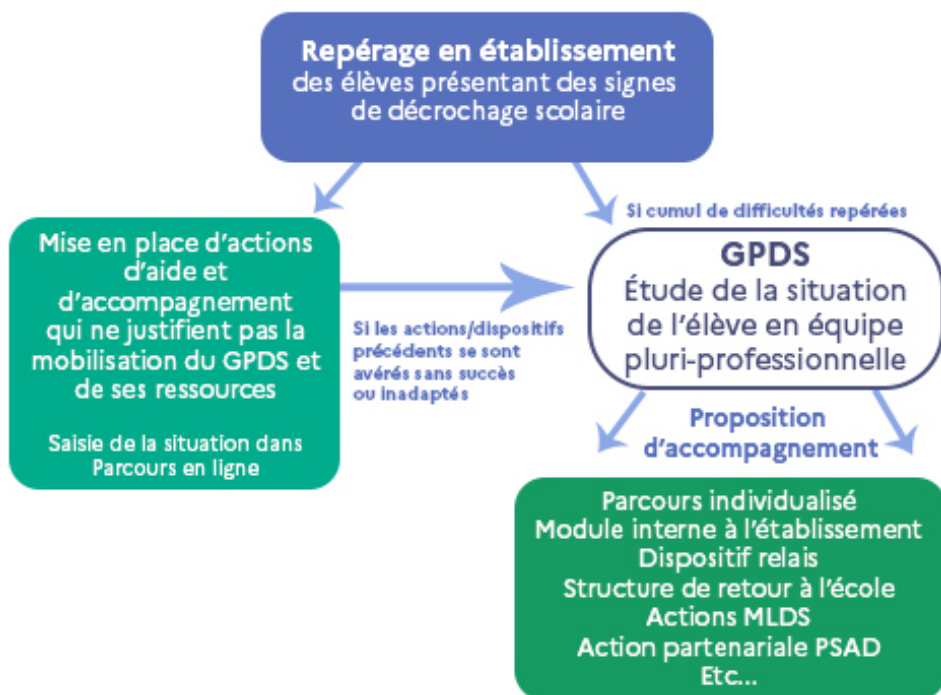
GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION
DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

**RÉFÉRENT·E DÉCROCHAGE SCOLAIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT :**

Le repérage des élèves décrocheurs repose sur la vigilance et la mobilisation de l'ensemble des personnels de l'établissement (enseignants, membres des équipes éducatives, pôle médico-social, Psy-EN, personnels de direction ...)

Au sein de l'établissement, le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) est l'instance pluri-professionnelle chargée d'analyser les besoins des élèves décrocheurs qui ont été repérés et de trouver des solutions adaptées.

Selon les situations, ces solutions peuvent être internes à l'établissement ou prendre appui sur des ressources externes à l'établissement au sein ou hors de l'Education Nationale.



Composition du GPDS

Organisation et calendrier des réunions

Comment solliciter le GPDS ?

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

Le décrochage scolaire est une combinaison de multiples facteurs :

Facteurs liés aux apprentissages : manque d'investissement, passivité dans les apprentissages, absence de motivation, chute des résultats qui ne semble pas affecter le jeune, non compréhension des consignes...

Facteurs liés au parcours scolaire : redoublement, orientation vécue comme subie, déménagement, changement d'établissement, de cycle...

Facteurs liés au comportement : retards, cumul d'absences injustifiées et/ou perlées, difficultés relationnelles, exclusions de cours, représentation négative de l'école...

Facteurs liés à l'état émotionnel ou personnel : mauvaise estime de soi, manque de confiance en soi, conduite addictive, repli sur soi, changement brutal de comportement...

SE FORMER, S'INFORMER

→ Espace ressources «persévérance scolaire» : *demande d'accès à ce.saio-decrochage@ac-creteil.fr*

→ Plan académique de lutte contre le décrochage scolaire (Mai-octobre 2020) : *à retrouver sur le site du SAIO*

→ Mallette technique GPDS : *à retrouver sur le site du SAIO*

→ Formations au PAF (chapitre CPP) : *à retrouver sur le site de la DAFOR*